

Séance
extraordinaire
5 juillet 2012

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-JOLI

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CINQUIÈME (5^{ème}) JOUR DU MOIS DE JUILLET DEUX MIL DOUZE (2012) À COMPTER DE 11 HEURES 30 A LA SALLE DU CONSEIL SITUÉE AU 40 HÔTEL-DE-VILLE A MONT-JOLI.

Sont présents :

M. Jean Bélanger, maire,
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1,
Mme Kédina Fleury-Samson, conseillère du district 3,
M. Marcel Dubé, conseiller du district 5.

Monsieur le Maire préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la Loi sur les Cités et Villes.

Aucun contribuable n'assiste à la séance alors que trois (3) membres du personnel cadre de la Ville, soit messieurs Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint, Léo Caron, directeur des ressources humaines, du développement économique et de l'urbanisme, ainsi que Yves Sénéchal, directeur des communications et greffier, y prennent part.

12.07.357

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MONSIEUR LE MAIRE ET CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION.

Monsieur le maire, Jean Bélanger, préside la séance et les personnes présentes reconnaissent avoir été convoquées selon les dispositions de la Loi. Le directeur des communications et greffier rédige le procès-verbal. Tous forment le quorum du conseil municipal malgré les absences motivées de messieurs Normand Gagnon, Jean-Pierre Labonté et Denis Dubé, respectivement conseillers des districts 2, 4 et 6.

12.07.358

LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil ayant reçu l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Marcel Dubé appuyé par la conseillère Kédina Fleury-Samson et résolu à l'unanimité de l'adopter comme suit :

MOMENT DE RÉFLEXION

1. Ouverture de la séance par Monsieur le maire et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour.

ADMINISTRATION

3. Appui de la Ville de Mont-Joli à la demande de la Ferme Fernand Paul Inc. à la CPTAQ.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

4. Adjudication d'un mandat à la firme Murale Création pour la réalisation d'une fresque pour l'Hôtel de Ville de Mont-Joli.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

5. Ratification d'embauche au Camp de jour.

TRAVAUX PUBLICS

6. Autorisation de dépôt d'une demande d'aide financière au programme Climatsol du MDDEP dans le dossier du parc industriel aéroportuaire Pierre De Bané.
7. Période de questions.
8. Clôture et levée de l'assemblée.

ADMINISTRATION

12.07.359 APPUI DE LA VILLE DE MONT-JOLI À LA DEMANDE DE LA FERME FERNAND PAUL INC. À LA CPTAQ

Cet item est retiré.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

12.07.360 ADJUDICATION D'UN MANDAT À LA FIRME MURALE CRÉATION POUR LA RÉALISATION D'UNE FRESQUE POUR L'HÔTEL DE VILLE DE MONT-JOLI

CONSIDÉRANT QUE la corporation *Les Murmures de la Ville* désire poursuivre l'expansion du circuit de fresques qui est maintenant devenu la signature de la Ville de Mont-Joli;

CONSIDÉRANT QUE le conseil veut associer la Maison du Citoyen, soit l'Hôtel de Ville, à ce circuit mettant en évidence notre histoire, notre patrimoine et notre culture;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par la conseillère Kédina Fleury-Samson et résolu à l'unanimité d'accorder à la firme Murale Création un mandat pour la conception et la réalisation d'une fresque sur la façade de l'édifice de l'Hôtel de Ville dans le cadre de l'édition 2012 de la Fresqu'Ô Fête, et ce, au montant de 13 000 \$, plus les taxes. Cette dépense sera assumée par le fonds de roulement de la Ville et remboursée sur une période de cinq (5) ans.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

12.07.361 RATIFICATION D'EMBAUCHE AU CAMP DE JOUR

Il est proposé par la conseillère Kédina Fleury-Samson appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité de ratifier l'embauche de madame Jessie Caron et de monsieur Guillaume Soucy-Ross au poste de moniteur au service de garde du Camp de jour. Ces deux (2) personnes sont entrées en fonction le 2 juillet 2012 pour une période de six (6) semaines se terminant le 6 août 2012 et recevront un salaire de 10 \$ / l'heure pour une semaine de travail de 40 heures.

TRAVAUX PUBLICS

12.07.362 AUTORISATION DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME CLIMATSOL DU MDDEP DANS LE DOSSIER DU PARC INDUSTRIEL AÉROPORTUAIRE PIERRE DE BANÉ

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli veut développer le parc industriel Pierre De Bané dans le secteur visé par la présente demande au programme Climatsol;

CONSIDÉRANT les travaux de caractérisation autorisés par le conseil sur les lots 4 395 754, 4 015 682, 4 015 683, 4 746 164, 4 746 165, 4 746 166, 4 804 508, 4 804 509 et 5 084 425, 5 066 768, 5 042 466, 5 042 467, 5 042 468, 5 042 469, 5 042 470, 5 042 471 ainsi que 5 042 472 pour déterminer le passif environnemental affectant lesdits terrains et autorisés par les résolutions 07.11.752, 08.05.234, 08.11.732, 08.11.733, 11.07.375, 11.09.475 et 12.03.131;

CONSIDÉRANT QUE Transports Canada s'est engagé à réhabiliter les terrains visés;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Marcel Dubé et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Mont-Joli autorise le dépôt d'une demande d'accessibilité à l'aide financière dans le cadre du programme de réhabilitation des terrains contaminés Climatsol du MDDEP pour les études de caractérisation environnementales et leurs attestations auprès d'experts habilités par la L.Q.E. (Loi sur la qualité de l'environnement).

Par cette même résolution, le conseil s'engage à répondre aux exigences du programme visant le maintien et/ou l'augmentation du couvert végétal par le biais de la plantation d'arbres, arbustes et autres végétaux pour atteindre l'objectif global de 10% de couvert végétal sur la superficie des terrains visés par la demande. La Ville planifiera ces aménagements en harmonie avec le développement du parc industriel aéroportuaire.

12.07.363 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

12.07.364 CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 11h56, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par la conseillère Kédina Fleury-Samson et résolu à l'unanimité de lever la présente séance.

Jean Bélanger
Maire

Yves Sénéchal
Greffier